

LA LUTTE IRRATIONNELLE CONTRE LA DÉLINQUANCE

LE 29 DÉCEMBRE 2011 DENIS COLOMBI (UNE HEURE DE PEINE)

En cette période pré-électorale, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant cible la délinquance des étrangers. Problème, son raisonnement ne tient pas debout. La preuve par A + B grâce au sociologue Denis Colombi.



Comme on ne change pas une recette qui marche, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant **refait le coup** du mélange "insécurité" et "identité nationale", à quelques mois de la présidentielle. Sur son blog, l'économiste Olivier Bouba-Olga **se demande** pourquoi s'en prendre spécifiquement à la délinquance étrangère alors que la délinquance bien de chez nous est proportionnellement plus forte¹.

On peut en dire plus encore. En fait, même si les étrangers avaient effectivement plus de chances d'être délinquants que les nationaux, des mesures spécifiques les visant seraient non seulement inefficaces mais en plus nuisibles.

À la recherche de la nationalité de la délinquance

On pourrait cependant dire qu'il faut tenir compte que les deux populations ne sont pas également nombreuses et se demander si l'on a plus de chances de devenir délinquant lorsque l'on est étranger que l'on est français. Mais là encore ce serait insuffisant : en effet, il est possible que le groupe des étrangers soit plus souvent délinquant non pas du fait de la caractéristique "étranger" mais d'autres caractéristiques comme la richesse économique, le lieu d'habitation, le niveau de diplôme, etc. Il faudrait alors mener un raisonnement toutes choses égales par ailleurs pour vérifier si, effectivement, le fait d'être étranger a un effet propre, indépendant des autres variables, sur la délinquance des individus. Et encore : il faudrait se poser la question du recueil des données, dans la mesure où il n'est pas impossible que l'activité de la police soit plus forte sur le groupe des étrangers que sur celui des français...

Comme je n'ai pas de données suffisantes sous la main pour se faire (mais n'hésitez pas à m'indiquer des sources qui auraient fait ce travail), je vais adopter un raisonnement différent.

Sur quoi se basent les mesures proposées par Claude Guéant, comme d'ailleurs une partie importante des politiques en matière de sécurité menées dans ce pays depuis à peu près 1997 ? Il s'agit de renforcer les peines appliquées aux délinquants étrangers : on ajoute à la condamnation pénale une interdiction de séjour sur le territoire et on affirme que ça n'a rien à voir avec **la double peine que le président de la République avait eu à cœur de supprimer**. Autrement dit, on suppose implicitement que la délinquance peut s'expliquer sur la base d'un calcul rationnel : l'individu compare les gains de l'activité illégale et ses coûts, le tout avec les probabilités de réussir ou d'être condamné, et si le résultat est positif et

supérieur aux gains d'une activité légale, il enfreint la loi, sinon il reste dans les nuages. La théorie du choix rationnel : voilà le petit nom de ce type de raisonnement dans nos contrées sociologiques.

A partir de là, si l'on augmente les coûts de la délinquance par des peines plus fortes, on doit obtenir une réduction des activités illégales. Et la suite du raisonnement toujours implicitement mené par notre séduisant ministre se fait ainsi : s'il y a un groupe dans la population qui est plus délinquant que les autres, on peut modifier son calcul en lui appliquant des peines plus lourdes et une surveillance plus forte, ce qui est rationnel et économise des moyens. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.



Plutôt que d'essayer de montrer que le paradigme adopté est faux, restons dedans et poussons juste le raisonnement plus loin que cela n'a été fait en haut lieu. Considérons donc une situation où l'on a deux groupes, dont l'un – minoritaire – est plus fortement délinquant que l'autre – majoritaire. Supposons que l'on décide de contrôler et de punir plus fortement le groupe le plus délinquant en mobilisant les moyens de police et de justice plus fortement sur celui-ci. Que va-t-il se passer ? Va-t-on assister à une réduction globale de la délinquance ? La réponse est : non. Il est plus probable que l'on obtienne une hausse globale de celle-ci. Pourquoi ? Pour deux raisons.

Élasticité de la délinquance

Premièrement, si la délinquance découle effectivement d'un calcul rationnel, comme le suggère l'idée récurrente qu'en alourdissant les peines on va la décourager, alors il faut prendre cela au sérieux. Pour choisir d'entrer ou non dans la délinquance, un individu regarde certes les gains et les coûts de cette activité, mais il les compare avec les gains et les coûts des activités légales. Or il est fort possible que le groupe le plus délinquant soit dans cette situation précisément parce que les activités légales auxquelles il peut prétendre ne sont pas assez intéressantes. Cela peut être dû à des phénomènes de discriminations, des difficultés d'accès à l'emploi légal ou à des emplois suffisamment rémunérateurs. Par conséquent, la sensibilité de ce groupe aux coûts de la délinquance va être plus faible : une augmentation de 10% de ces coûts va provoquer une diminution de la délinquance inférieure à 10% – c'est ce que l'on appelle une élasticité. Il est possible que cette élasticité soit proche de zéro – une augmentation des coûts de la délinquance n'a aucun effet ou un effet négligeable sur la délinquance – voire soit positive : dans ce cas-là, une augmentation des coûts de délinquance parce qu'il stigmatise un peu plus le groupe en question, et renforcerait les discriminations ou les difficultés d'accès à l'emploi, entraînerait une augmentation de la délinquance...

Parallèlement, il est possible que dans l'autre groupe l'élasticité soit inférieure à -1. Dans ce cas, une augmentation de 10% des coûts de la délinquance entraîne une baisse de celle-ci supérieure à 10%. Il est donc rationnel de concentrer là les efforts car ils sont plus efficaces. Évidemment, cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire pour le groupe minoritaire : simplement que les actions à suivre devraient emprunter d'autres voies que l'alourdissement de la surveillance et des peines, par exemple par l'amélioration de l'accès à l'emploi. Une fois de plus, c'est ce à quoi mènent les outils intellectuels implicitement utilisés par le gouvernement.



Deuxièmement – car il y a un deuxième – si on tient compte du fait que les moyens de police et de justice sont limités – et quand on nous parle sans cesse d’austérité, on peut supposer qu’ils le sont -, se concentrer sur le groupe minoritaire revient à diminuer les risques et donc les coûts de la délinquance dans le groupe majoritaire. Or on vient de voir que celui-ci était probablement très sensible à ce coût. On risque donc de provoquer une augmentation de la délinquance dans le groupe majoritaire.

Une absurdité exemplaire

Pour le comprendre, prenons un exemple simple. Supposons que, considérant que les femmes conduisent globalement mieux que les hommes, on décide de ne plus effectuer de contrôles routiers que sur ces derniers. Peut-être obtiendra-t-on une baisse des infractions routières chez les hommes, si ceux-ci n’ont pas une élasticité trop faible, liée par exemple au fait que leur virilité est mise en cause s’ils roulent au pas... Mais on a toutes les chances d’encourager les femmes susceptibles de commettre des infractions d’en commettre encore plus. Au final, il est fort probable que la délinquance routière chez les femmes augmente – *“vas-y chérie, c’est toi qui conduit... Oui, tu as bu trois fois plus que moi, mais au moins, on se fera pas emmerder”* – et compense voire dépasse la baisse du côté des hommes... Il n’en va pas autrement dans le cas des Français et des étrangers.

Résumons : faible – voire absence de – baisse de la délinquance dans le groupe minoritaire, augmentation de la délinquance dans le groupe majoritaire... Au final, au niveau global, une augmentation de la délinquance. Comme je le disais plus haut, les conséquences d’une telle politique ne se mesurent pas seulement en termes d’inefficacité, mais aussi d’effets pervers, d’aggravation, autrement dit, de la situation de départ. Et cela, je le répète pour que les choses soient parfaitement claires, en suivant un raisonnement dans la droite ligne de celui tenu par le ministre et le gouvernement.

Cela ne veut évidemment pas dire qu’il ne faut rien faire – je connais les trolls sur ces débats et je sais qu’il y a de fortes chances pour que l’un d’eux m’apostrophe avec des *“bien-pensance”* et autre *“angélisme”* qui ne tiennent lieu d’arguments que lorsque l’on est dans les commentaires du Figaro ou du Monde... Mais ce que montre ce raisonnement, c’est qu’il ne faut pas segmenter la justice ou l’action de la police. L’égalité de tous face à la loi n’est pas seulement une exigence éthique : c’est aussi une condition de son efficacité.

Édit : Pour une analyse plus large des politiques visant les étrangers :

Lorsque l’éthique de responsabilité devient une doctrine et L’entêtement thérapeutique comme nouvelle éthique politique

Article initialement publié sur **Une heure de peine** sous le titre **Des effets pervers dans la lutte aveugle contre la délinquance**

Illustrations Flickr  UMP Photos  Francois Schnell et  mafate69

1. Sur son blog, Olivier Bouba-Olga compare la part des faits de délinquance attribuée à des nationaux et celle attribuée à des étrangers.

VINCH

le 29 décembre 2011 - 17:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien joué !

Ça ne va pas loin, ceci-dit. Considérer le choix de commettre des actes de délinquance comme un choix rationnel est absurde. On ne gagne pas d'argent en cassant un aribus, et qui jette des cailloux sur la police n'espère pas en retirer un bénéfice.

Le même raisonnement s'appliquerait bien mieux à la problématique de l'emploi et des allocations de chômage, à mon humble avis.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOËL

le 29 décembre 2011 - 18:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Chouette papier d' @uneheuredepeine, comme d'habitude !

Ceci dit, j'ai une petite interrogation sur la conclusion : un optimum paretien est-il nécessairement atteint lorsque l'allocation des ressources (forces de police) est réalisée de manière indistincte entre les deux groupes en considération (nationaux et étrangers, mettons) ? N'y a-t-il pas plutôt un optimum qui est fonction du niveau de délinquance des deux groupes, et de leur élasticité respective ? Ce que tu montres, c'est qu'une modification de l'allocation des ressources (forces de police) peut s'éloigner de cet optimum et donc aggraver la situation, pas que cet optimum est atteint si cette allocation est égalitaire ?

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LOGUVIC

le 29 décembre 2011 - 20:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@vinch,

Le benefice n'est pas forcément comptable ou stimulé par la vénalité, il peut être hormonal (satisfaction) ou social (leadership)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RONRON

le 30 décembre 2011 - 1:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, peut-être, mais de toutes façons, la solution a ce problème est complexe.

Il serait sûrement plus efficace de repenser le système des peines. La prison n'est pas la solution, c'est une partie du problème et ça accapare d'énormes ressources.

La surveillance électronique est sûrement une solution plus juste et plus efficace. Si au lieu de condamner un voleur a une peine de prison, il ne pouvait se libérer de la surveillance électronique qu'après avoir prouvé sa correct réinsertion en occupant à plein temps un emploi pendant un, deux, trois ans, ça serait certainement plus efficace. Un remboursement partiel du tort causé pourrait même être envisagé.

Le condamné serait astreint à résidence en attendant, tout manquement serait sanctionné.

Bien sûr, on peut imaginer l'éternel chômeur condamné à vie à une liberté surveillé mais de toutes façons ça ne sera pas pire que des condamnations à répétition cruelle, coûteuse et sûrement pour des délits de plus en plus grave.

On peut aussi imaginer la brute qui ne serait jamais vraiment relâché sans surveillance, dans l'intérêt de tous.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SCIPIO202

le 30 décembre 2011 - 7:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Habile injonction d'un raisonnement économique rationnel (emploi du concept de l'élasticité) au sein de la logique sociologique, et par là, belle atteinte au discours politique.

Bref, c'est délicieux.

Je n'aurai qu'une seule remarque ... est-ce que le délinquant, à la base, se trouve consciemment dans une position de choix, avant de rentrer dans la délinquance ? Ou bien est-il dans une position soit d'ignorance ou de résignation ? C'est à creuser. Car dans l'article ici présent, il est sous-entendu que tout être humain est maître de ses choix. Or, il a été prouvé (notamment par les fonctionnaires nazis) que l'être humain n'était pas toujours responsable de sa responsabilité (cela à cause du poids "mental" d'une institution ou d'un groupe à laquelle un individu peut adhérer). Comme dirait Patocka, l'être humain se laisse aller, se laisse atteindre par l'inauthentique et se décharge de sa propre responsabilité sur l'existence. Comme on parle d'éthique, à la fin, autant le souligner et se le demander.

Pour cause, la délinquance est souvent un phénomène de groupe, d'escalade (or, l'escalade ne se fait jamais seul). D'ailleurs, il arrive plus souvent à deux personnes qui se connaissent de se battre qu'à deux parfaits inconnus de se rentrer dedans (je peux le dire, avec tout ce que je vois en bas de chez moi).

L'oppression policière, comme l'application d'une force morale extérieure brute est condamnée à l'échec (pensons à la labelling theory de Becker : dire de l'autre qu'il est une chose, risque de le renforcer dans l'identité qu'on lui donne, par geste de revendication). Le mieux serait sans doute de tenter de changer les choses de l'intérieur (envoyer des agents anti-délinquant à même les milieux délinquants — engager des "grands frères" en quelque sorte), mais qui serait assez courageux pour lancer une idée aussi folle ?

Le moralisme a encore de longs et beaux jours devant lui.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JLD73

le 30 décembre 2011 - 7:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien d'accord sauf que

Sauf erreur de ma part le projet ne concerne que les étrangers résidents depuis peu _à voir ce qu'est ce peu_ en France. Autrement dit des délinquants "exportés".

Oui ça existe. J'ai récemment séjourné 8 semaines en Algérie _un peu partout_ où les gens de la rue me disaient que les algériens en France ne sont pas les mêmes qu'en Algérie et qu'on récupérait la racaille _c'est leurs mots_

Par ailleurs je suis bénévole SPIP _prisons_ et il n'y a pas besoin de faire des stats, il y a clairement plus de beurs et de blacks en prison (genre 80/20) même si certains sont français.

Moi, le aussi bien pensant, je suis d'accord avec ce projet.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RENÉ DE SÉVÉRAC

le 30 décembre 2011 - 9:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai lu les plus récents commentaires et reconnais le bon sens des lecteurs de OVNI. J'en dirais pas autant des rédacteurs. Il est étonnant que l'idéologie immigrationniste peut arriver -du fait de sa puissance de conviction (le BIEN)- à faire tenir des raisonnements irrationnels sur le rationalisme des raisonnements des autres. Evidemment Guéant fait ici oeuvre de racolage politique.

Mais de là à le contrer par des approches absurdes, du style "je vais leur expliquer par A+B à ces sots".

Pour éviter les répétitions, lisez les comm suivants.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FLO

le 30 décembre 2011 - 9:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent article, merci.

Domage que ce types de discours soient contraints à des diffusions plutôt restreintes telles que celle-ci, et que personne parmi nos politiques ou journalistes n'ose en faire l'écho au plus grand nombre. La pédagogie n'est plus dans l'ère du temps...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAUDE KERVIEL

le 31 décembre 2011 - 15:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai apprécié cette réflexion sur la délinquance. Il y manque une quantification de l'évolution de ce phénomène et une quantification qui tienne compte de la gravité des différents types de délits pour qu'on puisse voir le rapport, que la propagande s'efforce de brouiller, entre délinquance et insécurité. Bien sûr le raisonnement du gouvernement suppose qu'il y a une relation rationnelle entre pénalisation et comportement conforme à la loi, ce qui est imbécile... ou plutôt, cette relation existe sans doute (il faudrait le vérifier) dans certains types de délinquance que la propagande ne dénonce guère, la délinquance des puissants qui ont les moyens d'examiner, ou de faire examiner par des experts, des professionnels, les risques encourus du fait de leurs fraudes, détournements de fonds, abus de biens sociaux, conflits d'intérêts, évasion fiscale... (la liste serait trop longue), qui coûtent infiniment plus cher à la collectivité que la petite délinquance ou même la grande.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BERNARD SAMSON

le 1 janvier 2012 - 19:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Comme je n'ai pas de données suffisantes sous la main..."
Vous en trouverez certainement chez Laurent Mucchielli : <http://www.laurent-mucchielli.org/>.
Egalement dans son dernier livre : L'invention de la violence.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOUH

le 2 janvier 2012 - 18:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Sans remettre en cause vos dires que j'approuve, le fait de distinguer les français des étrangers n'est pas le raisonnement que réalisent la population d'électeurs visée par Claude Guéant (environ 15% des électeurs si j'ai bonne mémoire).
Dans leur tête, ce n'est pas la carte d'identité qui compte, ils distinguent, en effet, les français "pure souche", des français de papier seulement.*

*J'aurais donc bien aimé dans l'analyse de M. Bloubiboulga (Oups Boubou-Olga dsl elle était trop facile) d'avoir la répartition entre les étrangers, les français "pure souche" et les français issus de l'immigration...
Ce genre d'information manque et permettrait enfin d'avoir une petite vision des conséquences de l'immigration sur la criminalité.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RACHID

le 3 janvier 2012 - 17:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*selon un commentaire cité ci-dessus, la majorité des prisonniers sont des blacks ou des beurs.
pour moi, ces derniers ont un problème d'identité: s'ils sont français, l'état doit les considérer tels les français de souche, c'est-à-dire, les loger parmi eux, leur donner les mêmes chances que les autres. on les traitant de la sorte, ces français d'origine étrangère vont contribuer au progrès de la France qu'ils aiment.
mais ce qui pire, c'est qu'à chaque fois qu'il y a des élections en perspective, des politiciens évoquent le problème des étrangers au lieu d'évoquer les vrais problèmes de la nation telle que l'enseignement qui est le solutionnaire de tous les problèmes.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ABEDI PELE

le 9 janvier 2012 - 4:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est de l'économie de première année de licence, mais bon pourquoi pas c'est un argument.

Maintenant supposer que nos politiques et leurs conseillers n'aient même pas le niveau d'économie suffisant pour prendre en compte ce genre d'argument c'est vraiment les prendre pour des cons.

Donc argumentez à votre niveau, c'est votre droit, maintenant s'il vous plaît ne faites pas des conclusions générales "le gouvernement est con", et considérez plutôt par exemple tout ce qui a été dit contre votre modèle simpliste. Par exemple l'"utilité" associée à la délinquance, ou encore le fait qu'être renvoyé chez soi est équivalent à une faible augmentation du risque pour laquelle l'élasticité peut être considérée comme fixée.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

La lutte irrationnelle contre la délinquance » le 30 décembre 2011 - 14:38

[...] [la suite sur owni.fr] [...]